

Les crues de Janvier 2022

Un hiver pluvieux, des vallées sous l'eau

Crue de l'Ourse

Date : 10 janvier 2022

Territoires concernés : Ourse, Ourse de Ferrère et de Sost

Communes impactées : Mauléon-Barousse, Ourde, Sost, Ferrère, Gembrie, Izaourt, Loures Barousse

Cette crue par débordement, durant deux jours fait de nombreux dégâts : Environ 30 maisons inondées, 2 personnes évacuées.

Plusieurs ouvrages publics sont touchés : camping et cimetière inondés, pour un coût estimé à 20 000 €.



Route de Mauleon à Gembrie Crédits : LF, La Dépêche, 11 Janvier 2022

Crue du Ger et du Job

Date : 10 janvier 2022

Territoires concernés : Le Ger et ses affluents

Communes impactées : Ganties, Couret, Aspet, Soueich, Razecueille, Sengouagnet, Cabanac-Cazaux, Encausse-les-Thermes, Izaut-de-l'Hôtel, Lespiteau, Juzet-d'Izaut, Pointis-Inard.

Un épisode pluvieux déclenche une crue par débordement, d'occurrence supérieure à 20 ans.

Le débit atteint 65 m³/s et la hauteur d'eau 2,15 m à Aspet.

Les impacts sont nombreux :

- Habitations et dépendances inondées (14 maisons, une vingtaine de garages et caves).
- Ouvrages publics endommagés : salle communale, ateliers municipaux, église de Lespiteau,...
- Réseaux dégradés : assainissements rompus, voirie arrachée ou envasée.
- Espaces agricoles et publics affectés : terres perdues, terrains de sport et aire de jeux submergés.

Même lorsqu'elles semblent modestes, les crues marquent durablement les territoires. Les consigner participe à la mémoire du risque, indispensable pour mieux se préparer. Connaître ces événements, c'est garder en tête les bons réflexes et renforcer la résilience face aux crues équivalentes ou plus dévastatrices qui peuvent survenir sur ces territoires sujets au risque inondation.